



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 novembre 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI six novembre deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 30 octobre 2020, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Mme Fatima CHENNOUF-TERRASSE quitte la séance avant le vote de la question n°2 et donne pouvoir à Mme Marianne MAXIMI.

Mme Wendy LAFAYE était absente pendant le vote de la question n°4.

Rapport N° 38
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DE L'AIDE A LA CREATION

Le crédit disponible au BP20 au titre de l'aide à la création est de 23 200€.

PAROLE DONNÉE LILI LABEL COMPAGNIE

Suite à la crise sanitaire de 2020, de nombreuses compagnies de spectacle vivant ont été impactées dans leur activité. Leur diffusion s'est retrouvée stoppée, ce qui a entraîné un manque de recettes préjudiciable à ces structures.

C'est le cas de la compagnie clermontoise Lili Label – Association Parole Donnée, conventionnée avec la Ville depuis 2018. Sa dernière création jeune public « Comme un mouton », a été jouée en mars 2020 dans le cadre de la programmation de Graines de Spectacles avant d'être stoppée par le confinement. Les programmeurs n'ont ainsi pas pu voir le spectacle, ce qui hypothèque les possibilités de diffusion à venir.

La compagnie souhaite donc réaliser une captation vidéo de son spectacle afin de la diffuser auprès des professionnels et ainsi permettre de relancer sa diffusion.

Pour la réalisation de cette vidéo, la compagnie sollicite auprès de la Ville une subvention complémentaire de 3000 €. La compagnie bénéficie en 2020 d'un conventionnement à hauteur de 20 000€

Subvention complémentaire sollicitée : 3 000 €

Subvention proposée : 3 000 €

AIDE A LA CRÉATION DANS LE SECTEUR DES MUSIQUES ACTUELLES

Depuis 2015, la Ville collabore avec la Métropole, le Conseil Départemental et la SMAC La Coopérative de Mai pour articuler au mieux les différents outils (dispositifs d'aide financière, équipements, accompagnement administratif et/ou technique) dont fait partie ce dispositif.

Les enveloppes dédiées à la création musicale de chaque collectivité se sont spécialisées dans un type de projet : les groupes en développement et désireux d'un accompagnement de la filière sont dirigés vers la Métropole (appel à projet imagO), les intermittents autonomes vers le Conseil Départemental, et les projets émergents et expérimentaux vers la Ville.

Il est proposé à votre commission d'attribuer les aides suivantes aux groupes relevant des projets émergents soutenus par la Ville.

ASSOCIATION R COLLECTIF

L'association représente A4, jeune quintet d'improvisation pop, issu du Conservatoire de Clermont-Ferrand, qui souhaite sortir un premier EP.

Budget prévisionnel : 2 317 €

Subvention sollicitée : 1 000 €

Subvention proposée : 1 000 €

ASSOCIATION ALAMAIZ MUSIC

L'association représente Ashéo, trio hip hop lauréat des découvertes du printemps de Bourges 2016 pour la sortie de son premier album.

Budget prévisionnel : 25 000 €

Subvention sollicitée : 1 000 €

Subvention proposée : 1 000 €

ASSOCIATION LA PATTE DE L'OURS

L'association représente le trio pop Dragon Rapide qui sortira son deuxième album cette année.

Budget prévisionnel : 6 282 €

Subvention sollicitée : 1 000 €

Subvention proposée : 1 000 €

ASSOCIATION LACAZ

L'association représente Dub Traveller, un projet solo transe dub, qui sort son deuxième EP.

Budget prévisionnel : 3 400 €

Subvention sollicitée : 1 000 €

Subvention proposée : 1 000 €

ASSOCIATION VONE

L'association représente H.I The Sun, un quatuor post-folk indie rock, qui sort son deuxième EP.

Budget prévisionnel : 2 600 €

Subvention sollicitée : 1 000 €

Subvention proposée : 1 000 €

ASSOCIATION BAT RECORDS PRODUCTION

L'association représente le trio reggae dub Ikadub qui prévoit de sortir son premier album ainsi qu'un pressing vinyle 45 tours inédit d'un morceau de l'album.

Budget prévisionnel : 9 384 €

Subvention sollicitée : 1 000 €

Subvention proposée : 1 000 €

ASSOCIATION L'EXCENTRALE

La compagnie représente ici Jeuselou du Dimanche, quartet free jazz qui sort son premier album, enregistré dans le studio municipal de la Diode.

Budget prévisionnel : 5 528 €

Subvention sollicitée : 1 000 €

Subvention proposée : 1 000 €

ASSOCIATION LA CROQUETTE DE L'ESPACE

L'association représente La Preyra, duo s'inspirant du répertoire traditionnel et de la poésie populaire, qui sort son deuxième album.

Budget prévisionnel : 3 009 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

ASSOCIATION MUSLAB CORP

L'association représente le projet The Dansant, version live du projet Nils Cheville & The Dansant, réunissant dix-sept musiciens pour un premier album polymorphe entre classique, jazz et rock instrumental.

Budget prévisionnel : 13 444 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

ASSOCIATION KANOPIÉE

L'association représente le duo electro-folk Pheme, qui souhaite produire un deuxième EP.

Budget prévisionnel : 5 400 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 17 NOV. 2020

Pour le Maire et par délégation :
L'Adjointe déléguée à la Politique Culturelle


Isabelle LAVEST

